



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier agenceur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	1/46

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	41
Glossaire du REAC	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel « Menuisier agenceur » que l'arrêté du 22 août 2016 avait défini en trois activités types n'est plus adapté à la réalité du métier. La présente version comporte trois activités, plus conforme aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné, le périmètre et le contenu des compétences sont actualisés et répondent aux usages courants de la profession.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'agencement intérieur est un métier qui relève à la fois des métiers de l'ameublement, de la fabrication de mobilier sur mesure et des métiers du bâtiment dans sa dimension chantier de second-œuvre. Les entreprises d'agencement intérieur se définissent par :

- La conception, la fabrication, la finition et l'installation d'ouvrages simples ou complexes sur mesure.
- L'emploi de multi matériaux (bois, dérivés du bois, métal, inox, verre, céramique et composites).

L'analyse du travail, effectuée selon une approche multi méthodologique, a permis de croiser différents regards. Pour approfondir les éléments de veille sectorielle, une enquête a été réalisée auprès de responsables d'entreprises. Le panel interrogé a été constitué dans un souci de représentativité de la profession en termes de taille d'entreprises, localisation géographique et type d'équipement. Les résultats des entretiens menés ainsi que les questionnaires exploitables ont été mis en regard avec des données plus spécifiques traitant de l'employabilité du menuisier d'agencement intérieur. La menuiserie d'agencement intérieur se doit d'être en phase avec les défis sociétaux et environnementaux qui nous attendent dans les prochaines décennies. Produire localement, utiliser des matériaux locaux, écologiques, recyclables, issus d'une production durable. L'évolution de la technologie et donc la baisse des coûts, permet aux entreprises de s'équiper de machines à commande numérique. L'utilisation de machines à commande numérique permet une relocalisation d'une production sur mesure, personnalisée et créative.

L'analyse du travail fait apparaître des définitions assez nettes des activités en fonction de la taille des entreprises. Le menuisier agenceur allie des savoir-faire artisanaux à la maîtrise de techniques et matériaux innovants. Ces compétences s'expriment dans des réalisations diversifiées : habillage mural, cuisine équipée, banque d'accueil, comptoir, table de vente, de réunion ou de conférence, en y intégrant divers équipements : sanitaire, électroménager, électrique, informatique, vitrine sécurisée, miroiterie, etc.

Pour répondre à la richesse et la complexité de ce métier et permettre une cohérence souhaitée par les PME, deux nouvelles compétences sont nécessaires : Utiliser des logiciels de dessin et réaliser des finitions courantes.

Liste des activités

Ancien TP : Menuisier agenceur

Activités :

- Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation
- Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation
- Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

Nouveau TP : Menuisier agenceur

Activités :

- Fabriquer des éléments d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.
- Préparer et réaliser des finitions courantes sur le mobilier d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	5/46

- Poser et installer des équipements et éléments mobiliers d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	6/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Fabriquer des éléments d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.	1	Effectuer des relevés sur chantier pour un agencement intérieur.
		2	Produire des plans d'exécutions et établir des nomenclatures pour un mobilier d'agencement intérieur.
		3	Effectuer une maintenance de premier niveau sur des outils de production en agencement intérieur.
		4	Établir un processus de fabrication en agencement intérieur.
		5	Fabriquer sur mesure des éléments d'un agencement intérieur en bois massif.
		6	Fabriquer le mobilier d'un agencement intérieur de forme simple en panneaux dérivés du bois.
2	Préparer et réaliser des finitions courantes sur le mobilier d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.	7	Préparer le mobilier d'un agencement intérieur en vue de sa finition.
		8	Réaliser une finition par pulvérisation sur le mobilier d'un agencement intérieur.
3	Poser et installer des équipements et éléments mobiliers d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.	9	Préparer et organiser l'exécution des travaux de pose et d'installation d'un agencement intérieur.
		10	Poser et installer des éléments mobiliers d'un agencement intérieur.
		11	Installer et raccorder des équipements sanitaires d'un agencement intérieur.
		12	Installer et raccorder des équipements électriques et électroménagers d'un agencement intérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	8/46

FICHE EMPLOI TYPE

Menuisier agenceur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

A partir de documents techniques définissant les besoins, les exigences de la clientèle et les contraintes techniques liées au projet, le menuisier agenceur réalise des éléments mobiliers destinés à l'usage et à l'aménagement d'une habitation (cuisine, salle de bain, dressing, bibliothèque, etc.), du meuble fonctionnel (banque d'accueil, bar, guichet, etc.) et du mobilier commercial (table de vente, rayonnage, etc.). Il présente la particularité de répondre au « sur demande » en plus de répondre au « sur mesure » en prenant en compte des solutions techniques de mise en œuvre retenues et en analysant les impacts sur les matériaux, les matériels et les organisations.

Il travaille dans des entreprises de taille variable, sur tous les postes avec une organisation de type industrielle. Il travaille le plus souvent debout dans des locaux assez bruyants. L'exposition au bruit et aux poussières est un facteur de risques professionnels. Aussi, il exerce son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé. Leur application oblige au port d'éléments de protection individuelle (EPI) : lunettes, chaussures de sécurité, masque anti-poussière, bouchons auditifs, casque anti-bruit. Par ailleurs, les incidences du développement durable impactent l'activité à l'atelier et sur le chantier. Le tri sélectif des déchets, la loi sur l'eau, la loi sur l'air notamment, ont une incidence sur l'organisation du travail. Pour cet emploi, le poste de travail et les accès aux lieux de travail peuvent être aménagés afin de recevoir des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. Pour assumer sa responsabilité sociétale et environnementale, l'entreprise met en place des procédures spécifiques que les tenants de l'emploi sont tenus de respecter.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Agencement d'espaces commerciaux (indépendants, franchisés).
- Agencement d'espaces de loisirs (cinémas, yachting, théâtres, médiathèques).
- Agencement d'espaces de soin et de santé (cabinets médicaux, dentaires).
- Agencement d'espaces collectifs.
- Agencement d'espaces de bureaux.
- Agencement d'espaces de cafés, hôtels, restaurants de discothèques.
- Agencement d'espaces privés.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Menuisier agenceur.
- Agenceur de cuisines.
- Menuisier dans l'industrie du meuble.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'emploi, le Code du travail précise que « les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. » Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques. (Article R. 4328-58).

Pour la tenue de l'emploi, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux (maxi. 400V et 32A courant alternatif) (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail). Article R4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. Article R4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Pour la tenue de l'emploi, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante (Arrêté du 23 février 2012).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	9/46

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Sans objet

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Fabriquer des éléments d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.
Effectuer des relevés sur chantier pour un agencement intérieur.
Produire des plans d'exécutions et établir des nomenclatures pour un mobilier d'agencement intérieur.
Effectuer une maintenance de premier niveau sur des outils de production en agencement intérieur.
Établir un processus de fabrication en agencement intérieur.
Fabriquer sur mesure des éléments d'un agencement intérieur en bois massif.
Fabriquer le mobilier d'un agencement intérieur de forme simple en panneaux dérivés du bois.
2. Préparer et réaliser des finitions courantes sur le mobilier d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.
Préparer le mobilier d'un agencement intérieur en vue de sa finition.
Réaliser une finition par pulvérisation sur le mobilier d'un agencement intérieur.
3. Poser et installer des équipements et éléments mobiliers d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.
Préparer et organiser l'exécution des travaux de pose et d'installation d'un agencement intérieur.
Poser et installer des éléments mobiliers d'un agencement intérieur.
Installer et raccorder des équipements sanitaires d'un agencement intérieur.
Installer et raccorder des équipements électriques et électroménagers d'un agencement intérieur.

Compétences transversales de l'emploi

Respecter des règles et des procédures
Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) :
Code(s) NSF :
234s--Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles

Fiche(s) Rome de rattachement

H2206 Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	10/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Fabriquer des éléments d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de documents techniques définissant les besoins et exigences de la clientèle et les contraintes techniques liées au projet, le tenant de l'activité fabrique des mobiliers fonctionnels constituant un agencement intérieur à usage privé (cuisine, salle de bain, dressing, bibliothèque, etc.), et réalise sur mesure différents mobiliers pour des agencements intérieurs d'espaces professionnels (banque d'accueil, rayonnage, etc.).

Il effectue des relevés sur chantier. Il dessine des plans 2D (ensemble, détail, etc.) pour la fabrication et l'installation sur le chantier. Il produit des nomenclatures. Il définit des processus de fabrication et optimise les moyens de production en analysant les contraintes techniques liées au local, aux formes (droites, courbes et biais), aux divers matériaux et à la réglementation en vigueur. Dans tous les cas, il participe au processus qualité et se réfère aux exigences contractualisées. Dans différents matériaux, il effectue des opérations de débit, de calibrage, de défonçage, de liaisonnage et de profilage sur différentes machines couramment utilisées dans la profession et en effectue la maintenance préventive de premier niveau. Il effectue des opérations de placage et d'incrustation. Il positionne les quincailleries et les accessoires mentionnés dans les documents techniques. Il effectue avant livraison la protection des éléments terminés. La finalité de l'activité est de mettre à la disposition du client des produits fonctionnellement et esthétiquement conformes au cahier des charges, pour cela Il effectue un contrôle qualité constant.

Dans l'exercice de cette activité, il emploie des bois massifs et, des panneaux dérivés du bois (panneaux plaqués, panneaux mélaminés, panneaux stratifiés). Il s'appuie sur les règles de sécurité en vigueur et sur les normes environnementales et dispose des connaissances sur les caractéristiques techniques des machines-outils stationnaires et portatives.

Cette activité s'exerce principalement en atelier et le plus souvent en équipe, en raison des contraintes liées à la manutention et la distribution des éléments (poids, encombrement, situations de pose et d'installation, etc.). Elle nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. Il participe à la démarche de prévention des risques liés aux machines, qui repose sur les principes généraux définis dans le Code du travail. Il utilise des machines stationnaires et portatives qui l'exposent aux risques de rejet, de coupure et de sectionnement, au bruit, aux vibrations et à l'inhalation de poussières de bois. Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap peuvent occuper cette activité après l'aménagement des postes de travail, des machines et des accès aux lieux de travail. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : masque anti-poussières, chaussures de sécurité, lunettes, bouchons auditifs, casque anti bruit, etc. La prise en compte du tri sélectif des déchets (chutes de bois, de panneaux dérivés, aérosols, emballage de produits), a une incidence sur l'organisation de l'entreprise.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'activité, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux (maxi. 400V et 32A courant alternatif) (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail). Article R4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. Article R4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Effectuer des relevés sur chantier pour un agencement intérieur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	11/46

Produire des plans d'exécutions et établir des nomenclatures pour un mobilier d'agencement intérieur.
Effectuer une maintenance de premier niveau sur des outils de production en agencement intérieur.
Établir un processus de fabrication en agencement intérieur.
Fabriquer sur mesure des éléments d'un agencement intérieur en bois massif.
Fabriquer le mobilier d'un agencement intérieur de forme simple en panneaux dérivés du bois.

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures
Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	12/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Préparer et réaliser des finitions courantes sur le mobilier d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le tenant de l'activité effectue la préparation et le traitement de finitions sur des éléments mobiliers d'un agencement intérieur. Le résultat doit être conforme aux définitions qualitatives et esthétiques du cahier des charges. Il s'agit d'organiser le poste de préparation, de réaliser les ponçages et égrenages attendus, de contrôler les états de surface, d'organiser le processus de finition, de préparer et régler les matériels d'application, d'appliquer par pulvérisation des finitions courantes et de mettre à disposition des éléments finis en vue de leur expédition.

Cette activité s'exerce en général seul suivant un ordonnancement précis et se réalise en atelier dans une zone spécialement prévue à cet effet. L'exécution des travaux se caractérise par une prise d'initiative, d'une connaissance des produits et des moyens d'application. Le tenant de l'activité rend compte de l'avancement des commandes en vue de leur suivi et dans le souci de respecter les délais.

Le tenant de l'activité participe à la démarche de prévention des risques liés aux machines, qui repose sur les principes généraux définis dans le Code du travail. Il utilise des machines portatives qui l'exposent aux risques de rejet, de coupure et de sectionnement, au bruit, aux vibrations et à l'inhalation de poussières de bois. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : masque anti-poussières, chaussures de sécurité, lunettes, bouchons auditifs, casque anti bruit, etc. La prise en compte du tri sélectif des déchets (chutes de bois, de panneaux dérivés, aérosols, emballage de produits), a une incidence sur l'organisation de l'entreprise.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'activité, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux (maxi. 400V et 32A courant alternatif) (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail). Article R4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. Article R4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer le mobilier d'un agencement intérieur en vue de sa finition.
Réaliser une finition par pulvérisation sur le mobilier d'un agencement intérieur.

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	13/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Poser et installer des équipements et éléments mobiliers d'un agencement intérieur à usage privé ou professionnel.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Sur le chantier, le tenant de l'activité approvisionne, implante, adapte et installe des éléments d'agencement intérieur à usage privé ou professionnel.

Il organise les moyens relatifs à la pose et à l'installation et repère d'éventuelles difficultés liées aux spécificités du chantier. Il place et ajuste les éléments mobiliers ou les ensembles d'un agencement intérieur. Il installe et met en service les équipements sanitaires, les équipements électriques ou les équipements électroménagers. Il effectue des démarches de fin de chantier.

Le tenant de l'activité participe à la démarche de prévention des risques liés aux machines, qui repose sur les principes généraux définis dans le Code du travail. Il utilise des machines portatives qui l'exposent aux risques de rejet, de coupure et de sectionnement, au bruit, aux vibrations et à l'inhalation de poussières de bois. Il respecte les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail qui nécessitent le port d'équipements de protection individuelle adaptés : masque anti-poussières, chaussures de sécurité, lunettes, bouchons auditifs, casque anti bruit, etc. La prise en compte du tri sélectif des déchets (chutes de bois, de panneaux dérivés, aérosols, emballage de produits), a une incidence sur l'organisation de l'entreprise.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Pour la tenue de l'activité, le Code du travail précise que « les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. » Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques. (Article R. 4328-58).

Pour la tenue de l'activité, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux (maxi. 400V et 32A courant alternatif) (Article R4544-9 et R4544-10 du code du travail). Article R4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. Article R4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Pour la tenue de l'activité, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante (Arrêté du 23 février 2012).

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer et organiser l'exécution des travaux de pose et d'installation d'un agencement intérieur.
Poser et installer des éléments mobiliers d'un agencement intérieur.
Installer et raccorder des équipements sanitaires d'un agencement intérieur.
Installer et raccorder des équipements électriques et électroménagers d'un agencement intérieur.

Compétences transversales de l'activité type

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	15/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Effectuer des relevés sur chantier pour un agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sur le chantier, passer par une phase de relevés. Partir du principal vers le détail, pour cela :

- Faire un croquis de l'espace à agencer à main levée.
- Effectuer un relevé dimensionnel au mètre ou au laser.
- Relever les spécifications géométriques de l'espace (équerrage, planéité, dimensions, état de surface, hauteurs plafonds, niveaux sols, etc.) et les reporter sur le croquis.
- Décrire au mieux l'état et la nature du support et faire figurer les différents réseaux, les divers équipements, le positionnement et le sens d'ouvertures des portes, fenêtres, etc.
- Utiliser un smartphone pour faire des prises de vues générales ou des photos de détails sur les points le nécessitant.
- Ajouter les détails relatifs au site, aux conditions d'accès et de stationnement, surtout s'il présente une particularité (type de bâtiment, étage (escalier, ascenseur), digicode, impossibilité de faire un demi-tour, largeur du portail, hall d'entrée, etc.).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence nécessite un déplacement sur site. Le professionnel intervient seul et souvent en site occupé en présence de public, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. Sur le chantier, le port d'Equipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, protections anti-bruit, lunettes, etc.), est obligatoire.

Critères de performance

Le croquis respecte les proportions.

Les relevés dimensionnels et géométriques reportés permettent une exploitation postérieure.

La description de l'espace à agencer est précise et les paramètres du support (nature, état, rectitude, etc.), sont pris en compte.

Les conditions d'accès et autres singularités sont précisées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer un relevé graphique manuel (croquis, pré-plans).

Relever des dimensions, des niveaux, des aplombs et des planétés en utilisant des instruments de mesure classiques ou optiques.

Décrire la nature du support et faire figurer les points d'eau (alimentation et évacuation), les branchements électriques et d'éclairages, les équipements de chauffage ou de climatisation, le positionnement et le sens d'ouverture des portes, des fenêtres, etc.

Effectuer un descriptif simple in situ (accessibilité, état des lieux, etc.).

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance de la terminologie du bâtiment.

Connaissance des différents types de supports.

Connaissance des règles et conventions de représentation du dessin technique.

Connaissance des tracés géométriques et de la représentation en perspective.

Connaissance des outils de mesure.

Connaissance des normes d'ergonomie et des normes d'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite).

Connaissance des normes en installation sanitaire et en installation électrique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	17/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Produire des plans d'exécutions et établir des nomenclatures pour un mobilier d'agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des solutions techniques retenues, produire des plans d'ensemble et de détails en tenant compte des procédés de fabrication, des matériels et des outillages qui aideront à l'exécution proprement dite et établir des documents associés à la fabrication et à l'installation.

- Produire des plans de fabrication avec un logiciel DAO 2D.
- Vérifier la faisabilité technique en interne.
- Inventorier les différentes pièces composant le mobilier à réaliser avec les dimensions à obtenir pour les phases du débit.
- Renseigner des nomenclatures sur un logiciel de type tableur.
- Transmettre l'ensemble des travaux à l'approbation du hiérarchique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sous la responsabilité d'un hiérarchique, le professionnel travaille en autonomie et en relation avec la production, des réunions permettent d'apprécier l'avancée des travaux.

Critères de performance

Les plans respectent le cahier des charges et permettent de lancer la production.

La nomenclature pièces est traitée dans sa totalité.

La nomenclature quincailleries est abordée de manière complète et sans rien oublier.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser les technologies de l'information, les outils numériques et/ou bureautiques.

Utiliser un logiciel de DAO dédié à l'agencement intérieur.

Utiliser les différents modes constructifs utilisés en agencement intérieur.

Inventorier les différentes pièces composant l'ouvrage ou partie d'ouvrage à réaliser et établir des nomenclatures pièces et quincailleries.

Réaliser des recherches dans un catalogue ou une bibliothèque numérique sur internet.

Mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.

Connaissance d'un logiciel DAO pour l'agencement intérieur, des outils numériques et/ou bureautiques.

Connaissance des matériaux en agencement intérieur.

Connaissance des systèmes constructifs en agencement intérieur.

Connaissance des règles et les conventions de représentation du dessin technique.

Connaissance des différents tracés géométriques.

Connaissance des matériaux dérivés (PPSM, MDF, stratifiés, bandes de chants, composites, etc.).

Connaissances des caractéristiques des matériaux cités : aluminium, inox, verre, résine de synthèse.

Connaissance des techniques de liaison de mobiliers en panneaux dérivés.

Connaissance des systèmes, de rotation, de translation et de condamnation utilisés en agencement intérieur.

Connaissance des moyens de recherche dans un catalogue fournisseur sur internet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	19/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Effectuer une maintenance de premier niveau sur des outils de production en agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En matière de prévention, réaliser des opérations de maintenance de premier niveau, d'identification de dysfonctionnement machine et d'entretien des outils de coupe en toute sécurité.

- Assurer une maintenance de premier niveau basée sur des actions simples d'entretien et de nettoyage (exemples : table, tableau de commande, guide, etc.).
- En prévention du risque de blessure (écrasement, entraînement, coupure, etc.), dû à l'action mécanique d'éléments de machines, d'outils ou de pièces projetées, vérifier l'état et le fonctionnement des équipements de sécurité (exemples : entraîneur, protecteur).
- En prévention des risques liés aux poussières de bois, vérifier les dispositifs de captage des systèmes d'aspiration industriels fixes ou mobiles.
- Identifier, analyser (causes, remèdes), et signaler un dysfonctionnement sur une machine.
- Renseigner des fiches sécurité qui précisent les tâches de maintenance préventive de premier niveau des machines et des équipements de sécurité.
- S'assurer que tous les outils coupants manuels soient bien affûtés.
- Vérifier que les outils de coupe (machines-outils) soient propres et permettent un usinage de qualité en toute sécurité.
- Garder le lieu de travail et de circulation entre les machines propre et ainsi contribuer à la réduction d'accidents dus aux chutes, aux glissades ou aux trébuchements.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Dans cet environnement bruyant, le port d'Equipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, protections anti-bruit, lunettes, etc.), est obligatoire.

Critères de performance

Un entretien régulier des machines permet un fonctionnement garantissant la production et la sécurité. Sur une machine laissant apparaître un dysfonctionnement, la cause est correctement identifiée et signalée.

La vérification des dispositifs de sécurité est effectuée et d'éventuelles anomalies rencontrées au cours de ces contrôles sont signalées.

Les outils de coupe, fers, contre-fers et plaquettes sont régulièrement contrôlés.

Le lieu de travail et de circulation entre les machines est maintenu propre.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer des opérations de maintenance préventive de premier niveau de l'outil de production et renseigner les fiches qui précisent leurs exécutions.

Diagnostiquer et signaler un dysfonctionnement.

Effectuer le remplacement et le réglage des organes de coupe.

Nettoyer et ranger les outils de coupe.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	21/46

Connaissance des risques liés à l'activité (électriques, chimiques, poussières, sonores, manutentions, machines).

Connaissance sur les manutentions manuelles et mécaniques

Connaissance sur l'organisation et la protection du poste de travail

Connaissance sur l'évacuation des déchets.

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.

Connaissance des documents techniques de maintenance.

Connaissance des moyens de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	22/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Établir un processus de fabrication en agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Définir les différentes phases du processus de fabrication et établir la liste ordonnée des opérations d'usinage. Pour chaque usinage : indiquer les instructions techniques nécessaires, choisir la machine adaptée et l'outillage qui lui est associé et imposer les moyens de contrôle à utiliser.

- Vérifier la faisabilité en termes de capacité et organiser les postes de travail en tenant compte du plan de charge de l'atelier.
- Identifier, au travers de fiches techniques de sécurité, les modes opératoires des machines stationnaires ou portatives.
- Repérer sur les plans les différentes pièces composant l'ouvrage.
- Analyser chaque pièce pour en connaître toutes les phases d'usinage.
- Classer les phases dans l'ordre chronologique du travail à réaliser.
- Déterminer les sous-phases et les opérations.
- Effectuer des croquis des pièces à divers stades de l'usinage.
- Identifier les machines stationnaires ou portatives.
- Déterminer les outils de coupe (forme, profil).
- Définir le positionnement et le réglage des outils de coupe (côtes d'usinage, tolérances).
- Imposer les moyens de pressage ou de maintien des pièces.
- Informer sur les moyens de contrôle à utiliser.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence soit dans un bureau méthodes, soit à l'atelier. Il étudie le dossier technique et les plans de l'ouvrage à fabriquer et détermine le matériel adéquat, les phases de fabrication et la division des tâches. A l'atelier, le port d'Equipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, protections anti-bruit, lunettes, etc.), est obligatoire.

Critères de performance

L'analyse de fabrication respecte les moyens de production et les phases, sous-phases et opérations sont clairement définies.

Le choix, le positionnement et le réglage des outils de coupe sont adaptés à l'usinage attendu et les moyens de contrôle sont identifiés.

Le processus de fabrication est exploitable par un tiers.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser des contraintes techniques de l'ouvrage à réaliser.

Définir un processus de fabrication.

Effectuer une analyse de fabrication.

Produire les documents associés (contrat de phase, fiche suiveuse).

Mettre en œuvre des modes opératoires.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des règles et conventions de représentation du dessin technique.

Connaissance des matériaux bois et dérivés (caractéristique, propriété, classification, domaine d'utilisation, performances physiques et mécaniques, etc.).

Connaissance des caractéristiques des matériaux cités : aluminium, inox, verre, résine de synthèse.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	23/46

Connaissance des composants (quincaillerie, accessoires), et des systèmes de liaison, de rotation, de translation et de condamnation pour des mobiliers en bois massif ou panneaux dérivés.

Connaissance des moyens et techniques de fabrication (procédés, moyens et systèmes d'usinage, outils de coupe, lois d'usinage, contrôle).

Connaissance des techniques d'assemblage, de montage, de mise en forme et de plaquage.

Connaissance des techniques de finition et de traitement (qualité de l'état de surface brut des ouvrages finis).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	24/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Fabriquer sur mesure des éléments d'un agencement intérieur en bois massif.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents de fabrication et de machines stationnaires ou portatives spécifiques au travail du bois massif, fabriquer tous types d'ouvrages (exemples : habillage mural, bibliothèque), et de petits éléments (exemples : présentoirs, moulures), en bois massif.

- Adopter les gestes et postures appropriés, utiliser les équipements de protection individuelle adaptés et respecter les règles de sécurité spécifiques.
- Veiller à la sécurité et la santé des personnes proches de son environnement de travail.
- En prévention des risques liés aux poussières de bois massif, vérifier les dispositifs de captage des systèmes d'aspiration industriels fixes ou mobiles.
- Analyser et exploiter les différents documents de fabrication.
- Organiser son poste de travail en tenant compte du plan de charge de l'atelier.
- Débit et corroyer des pièces en bois massif.
- Liaisonner des pièces entre elles par ajouts de composants et de quincailleries spécifiques et vérifier l'ajustage et l'affleurage des arasements (vis, assembleurs, lamelles d'assemblage, tourillons, etc.).
- Usiner des pièces en respectant les positions, les dimensions, les tolérances et la géométrie définies sur les documents de fabrication.
- Préparer et utiliser un gabarit d'usinage pour l'usinage (calibrage, profilage), d'une pièce cintrée en bois massif.
- Contrôler les usinages (perçages, entailles, rainures, etc.), état de surface et si besoin réaffecter les pièces non conformes.
- Positionner des organes de rotation et de condamnation mentionnés dans les documents de fabrication selon un ordre spécifique.
- Monter et stocker l'ouvrage ou l'élément en attente de finition.
- Prendre en compte le tri sélectif de déchets (chutes de bois, aérosols type colle, produits d'emballage).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Au cours des différentes opérations d'usinage, il utilise des machines et des équipements nécessitant une attention soutenue et une certaine dextérité. Cela passe par l'application de règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit également par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques, par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois et par celle des installations d'extraction de poussières.

Critères de performance

La liaison des pièces respecte les positions, les dimensions, les tolérances et la géométrie définies dans les documents de fabrication.

L'usinage des pièces respecte les positions, les dimensions, les tolérances et la géométrie définies dans les documents de fabrication.

L'ouvrage respecte les caractéristiques dimensionnelles et géométriques demandées.

L'absence de rayures, de chocs, de colles et de traces diverses permet l'application d'une finition.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter les documents techniques et suivre un process simple de fabrication.

Effectuer des opérations de débit du bois massif (débit en plot et débit en avivé).

Effectuer des opérations de corroyage sur bois massif.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	25/46

Effectuer des opérations de calibrage sur bois massif.
Effectuer des opérations d'usinage sur bois massif.
Effectuer des opérations de profilage sur bois massif.
Effectuer des opérations de ponçage sur bois massif.
Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.
Effectuer les opérations de manutention entre les différentes opérations
Ranger et nettoyer les postes de travail et de circulation entre les machines.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des bois massifs couramment utilisés.
Connaissance des lois d'usinage et techniques de débit, de corroyage, d'usinage et de profilage des bois massifs.
Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.
Connaissance des systèmes, de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement intérieur.
Connaissance des outils de mesure et de contrôle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	26/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Fabriquer le mobilier d'un agencement intérieur de forme simple en panneaux dérivés du bois.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A l'aide de machines stationnaires ou portatives spécifiques au travail des matériaux dérivés du bois (plaqués, mélaminés, stratifiés, etc.), fabriquer sur mesure en toute sécurité du mobilier d'un agencement intérieur dans le respect de la norme de coordination dimensionnelle dite du "pas de 32", des banques d'accueil, des habillages muraux, etc. Ajuster ou adapter des éléments de finition métalliques (exemples : profilé, grille) et des éclairages de type LED (exemples : réglette, spot encastré).

- Adopter les gestes et postures appropriés, utiliser les équipements de protection individuelle adaptés et respecter les règles de sécurité spécifiques.
- Veiller à la sécurité et la santé des personnes proches de son environnement de travail.
- En prévention des risques liés aux poussières de bois, vérifier les dispositifs de captage des systèmes d'aspiration industriels fixes ou mobiles.
- Exploiter et analyser les différents documents de fabrication.
- Organiser son poste de travail.
- Réaliser des opérations d'approvisionnement en matériaux, quincailleries et équipements.
- Débiter et calibrer des pièces dans des panneaux dérivés du bois.
- Usiner des pièces en respectant les positions, les dimensions, les tolérances et la géométrie définies sur les documents de fabrication.
- Contrôler les usinages (perçages, entailles, rainures, etc.), et si besoin réaffecter les pièces non conformes.
- Liaisonner des pièces entre elles par ajouts de composants et de quincailleries spécifiques.
- Vérifier l'ajustage et l'affleurage des différents éléments (vis, assembleurs, lamelles d'assemblage, tourillons, etc.).
- Positionner des organes de rotation, de condamnation ou de translation, et les accessoires mentionnés dans les documents de fabrication selon un ordre spécifique.
- Protéger et stocker des éléments de mobilier en attente de finition.
- Réaliser le montage d'un mobilier d'agencement.
- Préparer un gabarit et mettre en forme une pièce en panneau dérivé du bois.
- Débiter, encoller et affleurer des panneaux décors et stratifiés sans défaut de planéité et sans créer d'éclats, de rayures ou d'irrégularités.
- Adapter des profilés de finition (aluminium, métalliques, etc.).
- Installer des éclairages de type LED.
- Coder (étiquettes, code-barres), conditionner (films à bulles, films étirables, protection d'angle), et stocker les éléments mobiliers d'un agencement intérieur.
- Prendre en compte le tri sélectif de déchets (Chutes de panneaux dérivés du bois, aérosols type colle, produits d'emballage).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un atelier qu'il partage avec l'ensemble du personnel de fabrication. Au cours des différentes opérations d'usinage, il utilise des machines et des équipements nécessitant une attention soutenue et une certaine dextérité. Cela passe par l'application de règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail. Cela se traduit également par le port d'équipements de protection individuelle spécifiques, par l'utilisation pertinente des protecteurs sur les machines à bois et par celle des installations d'extraction de poussières.

Critères de performance

Les calibrages, les perçages et les usinages des pièces respectent les positions, les dimensions, les tolérances et la géométrie définies dans les documents de fabrication.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	27/46

La pose des organes de rotation, translation et condamnation répond aux critères de performances attendus.

Les liaisons des pièces sont correctement ajustées et le montage du mobilier respecte les caractéristiques dimensionnelles et géométriques demandées.

Les coupes, collages et affleurages des placages ne présentent pas de défauts de surface et de planéité.

L'absence de rayures, de colles et de traces diverses permet l'application d'une finition.

Les gestes, postures et équipements de protection individuelle sont adaptés à la situation de travail.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Adopter les gestes et postures appropriés et utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.

Au travers de fiches techniques de sécurité, positionner, régler des outils de coupe, adapter des éléments de sécurité sur des machines dédiées et vérifier les dispositifs de captage des systèmes d'aspiration.

Exploiter des documents de fabrication.

Avec des machines stationnaires et portatives, effectuer des opérations de débit, de calibrage, de perçage, d'entaillage, de défonçage, de rainurage, etc.

Confectionner des gabarits et réaliser des formes courbes.

Effectuer des opérations de plaquage de panneaux décors et stratifiés.

Liaisonner des pièces entre elles par ajouts de composants et de quincailleries spécifiques.

Positionner des organes de rotation, de condamnation ou de translation et les accessoires mentionnés dans les documents de fabrication selon un ordre spécifique.

Installer des profils de finition métalliques, des éléments en verre et des éclairages de type LED.

Effectuer un contrôle continu sur l'ensemble des opérations.

Effectuer la maintenance de premier niveau de l'outil de production.

Ranger et nettoyer les postes de travail et de circulation entre les machines.

Respecter les règles de protection contre les poussières.

Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des panneaux dérivés du bois couramment utilisés.

Connaissance des caractéristiques des éléments de finition métalliques et des éclairages de type LED.

Connaissance des lois d'usinage et techniques de débit, de calibrage et d'usinage.

Connaissance de la normalisation "pas de 32".

Connaissance des systèmes de rotation, de translation, de condamnation et d'équipement utilisés en agencement intérieur.

Connaissance des techniques de liaison de pièces en panneaux dérivés.

Connaissance sur la technologie et l'utilisation des machines et des outillages en sécurité.

Connaissance des outils de mesure et de contrôle.

.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	28/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Préparer le mobilier d'un agencement intérieur en vue de sa finition.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réceptionner et identifier des éléments mobiliers d'un agencement intérieur et déterminer l'ensemble des moyens nécessaires à l'exécution du travail de préparation. Le résultat attendu est la mise à disposition pour application d'une finition en fonction du cahier des charges.

- Préparer et organiser le poste de travail.
- Manutentionner les éléments mobiliers avec dextérité et précaution
- Contrôler les éléments et détecter les non-conformités.
- Démonter et remonter des quincailleries d'assemblage et/ou de fixation et des accessoires.
- Effectuer une finition adaptée au cahier des charges
- Choisir l'abrasif et le matériel adapté.
- Poncer manuellement ou mécaniquement dans les conditions de respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Nettoyer le poste de travail, le matériel et les équipements.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un local, à l'écart de l'atelier de fabrication. Les travaux de ponçage sont réalisés sur une table d'aspiration, à partir de consignes et de procédures strictes, et en respectant les données des documents techniques.

Critères de performance

Le contrôle permet le traitement des non-conformités.
Le choix des abrasifs et matériels permet d'atteindre le niveau de qualité demandé.
Le ponçage respecte la gestuelle et les conditions des règles d'hygiène et de sécurité.
Le nettoyage du poste de travail et de son environnement est effectué.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Démonter et remonter des quincailleries d'assemblage et/ou de fixation et des accessoires.
Contrôler un état de surface.
Organiser un poste de travail de ponçage.
Affûter et utiliser un raclor.
Choisir des abrasifs et matériels adaptés.
Mener des opérations de ponçage.
Contrôler l'absence de défauts.
Manutentionner et stocker les éléments mobiliers avec dextérité et précaution.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Respecter les règles environnementales des traitements des déchets.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des outils pour le démontage et remontage des différentes quincailleries d'ameublement.
Connaissance des essences de bois et de leurs spécificités.
Connaissance des panneaux dérivés du bois utilisés en agencement intérieur et leurs spécificités.
Connaissance des défauts de préparation entraînant des non-conformités.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	29/46

Connaissance de l'affutage et de l'utilisation du racloir.
Connaissance des abrasifs appliqués et de leurs domaines d'emploi.
Connaissance des matériels de ponçage et de leurs fonctionnements.
Connaissance des risques liés aux poussières des bois.
Connaissance des appareils de captage de poussières de bois.
Connaissance de la manutention en sécurité des éléments mobiliers avec dextérité et précaution.
Connaissance des contraintes de stockage en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	30/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser une finition par pulvérisation sur le mobilier d'un agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser des finitions vernies sur support en bois ou en matériaux dérivés du bois de toute forme, conformément aux indications de mise en œuvre, et aux exigences du cahier des charges

- Analyser et exploiter les fiches techniques et les documents de travail.
- Définir une teinte conformément à un échantillon.
- Organiser un poste de travail pour appliquer des produits de finition.
- Appliquer des produits de finition à l'aide de matériels de pulvérisation.
- Sécher des pièces.
- Egrener entre deux couches.
- Protéger et stocker des éléments ou des ensembles finis.
- Nettoyer le poste de travail et le matériel de pulvérisation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence dans un local, à l'écart de l'atelier de fabrication. Les travaux de pulvérisation sont réalisés en cabine de vernissage, à partir de consignes et de procédures strictes, et en respectant les données des documents techniques.

Critères de performance

Les consignes d'application spécifiées sur les fiches techniques sont respectées.
L'application par pulvérisation est conforme tant à plat que sur des volumes.
L'égrenage entre couches est soigneusement effectué.
Les temps de séchage et de recouvrement sont respectés.
L'aspect final est recevable en regard du cahier des charges.
Les outils et matériels sont nettoyés et rangés après utilisation.
Les déchets sont triés et évacués selon leur classe.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Egrener des supports en cours de cycle de vernissage.
Contrôler la conformité d'un égrenage.
Préparer des produits par calcul, mesure, pesage et mélange de composants.
Choisir et régler les matériels d'application pneumatiques.
Utiliser les matériels d'application.
Mettre en œuvre une gestuelle professionnelle efficace.
Contrôler la conformité et l'aspect d'un film de vernis.

Respecter les règles de protection contre les poussières.
Respecter les règles environnementales des traitements des déchets.
Organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.
Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des essences de bois et de leurs spécificités.
Connaissance des défauts de préparation entraînant des non-conformités.
Connaissance des abrasifs appliqués, et de leurs domaines d'emploi.
Connaissance des panneaux utilisés en agencement intérieur et leurs spécificités.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	31/46

Connaissance des calculs de surfaces, de volumes, de quantités et de proportions.
Connaissance des différentes teintes utilisées en agencement intérieur.
Connaissance de la spécificité des produits de finition et de leurs domaines d'emploi.
Connaissance de la technologie des matériels d'application pneumatiques.
Connaissance des réglages des matériels d'application pneumatique.
Connaissance des différents modes d'application.
Connaissance des causes et remèdes de défauts de finition.
Connaissance des risques liés aux produits de finition
Connaissance des moyens de captation des produits de finition.
Connaissance des moyens de séchage et de stockage.
Connaissance des règles de traitements des déchets selon leur classe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	32/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Préparer et organiser l'exécution des travaux de pose et d'installation d'un agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de documents techniques (plans, nomenclatures, etc.), mettre en place une organisation couvrant la préparation proprement de l'exécution des travaux de pose et d'installation d'un agencement intérieur.

Sur le site de l'entreprise :

- Dresser des listes exhaustives de matériels, des équipements et des outillages nécessaires à la pose et à l'installation et préparer ceux-ci en prenant en compte les paramètres liés à l'efficiencia du chantier, à la manutention des ouvrages, à la gestion des déchets (exemple : bennes), et celle liée aux accès en sécurité des personnes aux postes de travail (exemple : Plate-Forme Individuelle Roulante Légère).
- Organiser les approvisionnements des matériaux, des éléments mobiliers et des équipements compte tenu du flux d'avancement envisagé pour l'exécution des travaux de pose et d'installation.
- Effectuer une maintenance de premier niveau des matériels et outillages.
- Effectuer une préparation d'éléments d'adaptation ou d'ajustement liée aux spécificités et exigences propres à l'exécution des travaux de pose et d'installation.
- Situer le lieu du chantier, définir les conditions d'accès et de stationnement (type de bâtiment, localiser l'étage (ascenseur, escalier), digicode, impossibilité de faire un demi-tour, largeur du portail, etc.), et se coordonner avec le client ou son représentant pour convenir des modalités d'intervention.

Sur le lieu d'exécution des travaux de pose et d'installation :

- Evaluer les contraintes liées à la protection des biens et des personnes et apporter une réponse en termes de prévention.
- Tenir compte de l'avancement des travaux des autres corps d'état et organiser la réception et la distribution des éléments mobiliers d'un agencement intérieur selon le phasage du chantier.
- Vérifier avec le client ou son représentant si les travaux des autres corps d'états sont terminés et que les supports sont aptes à recevoir des éléments mobiliers d'un agencement intérieur à poser et installer.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence en amont et en aval de l'installation sur site. Il est à même de prendre des initiatives, de justifier ses modes opératoires. Il fait le choix des outils et des moyens nécessaires au chantier. Il possède de bonnes connaissances des matériaux et de leur mise en œuvre, des matériels, des normes techniques et des règles de sécurité. Il prend en compte les procédures de qualité en vigueur et les contraintes liées au respect de l'environnement.

Critères de performance

La liste des matériels, des équipements et des outillages nécessaires aux travaux de pose et d'installation est exhaustive.

La préparation de menues pièces (bois, panneaux dérivés), répond aux spécificités et aux exigences propres à chaque chantier.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter un dossier d'installation et une documentation technique normative NF DTU.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	33/46

Décrire de façon exhaustive l'ensemble des travaux à réaliser et préparer des éléments d'adaptation ou d'ajustement, des menues pièces de bois ou dérivés utiles aux travaux de pose et d'installation sur le chantier.

Situer le site du chantier (adresse, condition d'accès), définir les exigences propres au chantier (transport, approvisionnement, manutention), et contacter le client ou son représentant pour convenir des modalités d'intervention.

Effectuer une maintenance de premier niveau afin de prolonger la durée de vie des matériels et outillages tout en permettant une sécurité optimale de l'opérateur.

Préparer le matériel et l'outillage nécessaire aux travaux de pose et d'installation sur le chantier.

Sur des machines portatives ou semi-stationnaires, effectuer des opérations de débit, de corroyage et de profilage sur des bois massif.

Avec des machines portatives ou semi-stationnaires, effectuer des opérations de débit, de calibrage et de liaisonnage sur des panneaux dérivés.

Organiser, effectuer et protéger l'approvisionnement du chantier (éléments, ensembles mobiliers d'un agencement intérieur, équipements, etc.).

Décoder et exploiter la documentation sur la prévention des risques (PPSPS).

Evaluer les risques d'accident liés à la configuration du chantier et apporter une réponse en termes de prévention (documentation sur la prévention des risques).

Faire respecter les règles de sécurité lors de la manutention.

Organiser un poste de travail et mettre en œuvre des modes opératoires pour une exploitation en sécurité.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance de l'ensemble des savoir-faire, des clauses et des normes à satisfaire pour assurer la bonne réalisation des travaux de pose et d'installation dans le secteur BTP, tant au niveau de la qualité que de la sécurité (NF DTU).

Connaissance des caractéristiques des supports.

Connaissance du rôle et du domaine d'intervention des acteurs et organismes de la prévention des risques (INRS, OPPBTP, CARSAT, CSE).

Connaissance de l'outillage électroportatif.

Connaissance des moyens manuels et mécaniques de manutention.

Connaître les gestes et postures pour la manutention.

Connaissance des équipements et dispositifs de protection individuelle et collective.

Connaissance des textes réglementaires et normatifs associés à la sécurité.

Connaissance des principes de la maintenance de premier niveau.

Connaissance des techniques de communication (questionner, écouter, prendre la parole, reformuler).

Connaissance des moyens de protection sur chantier.

Connaissance des normes environnementales et du tri sélectif.

Connaissance de l'environnement chantier (se repérer sur un plan, accessibilité).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	34/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Poser et installer des éléments mobiliers d'un agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Effectuer la pose et l'installation d'éléments mobiliers d'un agencement intérieur à usages privés et professionnels et s'assurer que la pose et l'installation sont conformes à l'ensembles des règles techniques et pratiques professionnelles.

- Préparer, protéger et sécuriser la zone de pose et d'installation.
- Apprécier si les supports sont aptes à recevoir des éléments d'un agencement intérieur et émettre une réserve si les supports sont estimés inacceptables et en informer le maître de l'ouvrage avant de commencer la pose et l'installation.
- Vérifier l'emplacement et le dégagement des équipements sanitaires (ex : évacuation des eaux), et électriques (exemple : prises).
- Déposer si besoin des profils bâtiments ou de décorations (exemple : plinthe).
- Implanter des éléments de structure d'un agencement intérieur à partir des plans.
- Adapter des solutions ergonomiques en harmonie avec les contraintes physiques de l'homme ou les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Monter les éléments mobiliers (exemple : caisson), et installer les équipements (exemple : profilés, lampes de type LED, etc.)).
- Positionner et régler les niveaux et les aplombs des éléments de structures d'un agencement intérieur.
- Liaisonner les éléments de structures d'un agencement intérieur et les fixer au support par des fixations ou scellements adaptés.
- Adapter et ajuster les éléments de type : fileur, plinthe, corniches, etc.
- Plaquer / affleurer de chants sans défaut de planéité, d'éclats, de rayures, ou d'irrégularités.'
- Effectuer l'installation et le réglage des équipements, des accessoires et des organes en rotation ou en translation (ex : porte, tiroir), et assurer les dernières finitions.
- Contrôler la fixation, l'alignement et le liaisonnage des mobiliers d'un agencement intérieur.
- Vérifier les réglages et alignements des portes ou de tiroirs afin que ceci n'engendre pas de désordre de type désaffleure, jeu irrégulier, difficulté d'ouverture, etc.
- Réaliser le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets et assurer la protection du mobilier d'un agencement intérieur jusqu'à la réception.
- Renseigner les fiches de contrôle et chez un particulier, expliquer le fonctionnement et les modalités d'entretien des éléments installés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce cette compétence en équipe et souvent en site occupé ou en coactivités avec les autres corps d'état, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. En fonction de l'importance des travaux de pose et d'installation il peut être assisté d'autres ouvriers en principe de qualification moindre. Les sites des chantiers, parfois éloignés du siège de l'entreprise, imposent dans la grande majorité des cas des déplacements à la journée ou à la semaine, ce qui nécessite un esprit d'équipe et une certaine adaptabilité. Les risques pour la santé du professionnel sont liés à l'atmosphère (exemples : bruits des machines, poussières de bois), à l'usage de machines rotatives et outils de coupe (exemples : défonceuse, scie sauteuse, scie circulaire, perceuse/visseuse, etc.), à la manutention de charges et au risque de chutes (exemple : travail en hauteur). La réglementation sur la prévention de ces risques exige la fourniture et l'emploi d'équipements de protection individuelle et collective. Cette compétence touche à la sécurité et à l'organisation des moyens sur le chantier (PPSPS).

Critères de performance

L'appréciation des supports est correctement effectuée.

L'implantation, le positionnement, l'alignement, les niveaux, les aplombs et le liaisonnage des éléments de structures d'un agencement intérieur sont correctement effectués.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	35/46

Les fixations des éléments de structures d'un agencement intérieur sont adaptées à la nature du support. Les fileurs, plinthes, corniches, etc. ne laissent pas apparaître d'imperfections. Les réglages et les alignements des équipements, des portes ou de tiroirs n'engendrent pas de désordre de type désaffleure, jeu irrégulier, difficulté d'ouverture, etc. Le lieu d'exécution des travaux de pose et d'installation est nettoyé et les déchets sont triés sélectivement (chutes, aérosols, produits emballage, etc.), puis évacués conformément à la réglementation.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Apprécier si les supports sont aptes à recevoir des éléments d'un agencement intérieur et émettre une réserve si les supports sont estimés inacceptables et en informer le maître de l'ouvrage avant de commencer la pose et l'installation.

Installer des équipements prenant en compte le handicap des personnes à mobilité réduite (PMR).

Protéger les biens existants et implanter les éléments mobiliers d'un agencement intérieur.

Effectuer le montage des éléments.

Réaliser des découpes (tuyauterie, passage de gaines, etc.).

Positionner, régler (niveaux et aplombs), liaisonner et fixer des éléments d'un agencement intérieur.

Positionner et fixer des quincailleries d'ameublement (charnières invisibles, coulisses de tiroir, etc.), et effectuer les différents réglages.

Ajuster, installer et fixer des bandeaux, plinthes, corniches, poignées, miroir, tablette en verre, etc.

Apporter des solutions techniques liées aux caractéristiques des travaux et en informer son hiérarchique.

Tenir compte de l'avancement des travaux des autres corps d'état pour assurer sa propre prestation.

Décoder et exploiter un dossier d'exécution de pose et d'installation.

Utiliser les machines électroportatives, les outils de mesure et de traçage.

Repérer et utiliser des niveaux de référence.

Régler et utiliser les outillages d'implantation (niveau, laser).

Expliquer à une tierce personne le fonctionnement et les modalités d'entretien du mobilier installé.

Mettre en œuvre des modes opératoires et organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des règles de mise en œuvre (NF DTU).

Connaissance des caractéristiques de montage des éléments mobiliers d'un agencement intérieur (assembleurs, système 32, etc.).

Connaissance des règles de mise en œuvre des éléments mobiliers d'un agencement intérieur.

Connaissance des normes d'ergonomie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).

Connaissance des règles de mise en œuvre des éléments décoratifs.

Connaissance de la lecture de plans.

Connaissance des outils de mesure et de traçage.

Connaissance de l'outillage électroportatif et de la maintenance de premier niveau.

Connaissance de la réglementation définissant les règles d'hygiène et de sécurité au travail (PPSPS).

Connaissance des normes environnementales et du tri sélectif.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	36/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Installer et raccorder des équipements sanitaires d'un agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Installer et raccorder des éviers, des vasques, des mélangeurs, etc., et s'assurer que les travaux sont conformes à l'ensemble des règles techniques et pratiques professionnelles.

- A partir des plans et nomenclatures, vérifier la position des équipements (alimentation, évacuation).
- Réaliser l'intégration et l'étanchéité des équipements sanitaires.
- Préparer et effectuer les raccordements aux différents réseaux conformément aux normes et réglementations en vigueur.
- Contrôler l'installation, la fixation, l'étanchéité, la conformité aux normes des équipements sanitaires avant leur mise en service.
- Nettoyer le chantier, évacuer des déchets et assurer la protection des équipements sanitaires.
- Renseigner les fiches de contrôle, et chez un particulier, expliquer le fonctionnement et les modalités d'entretien des équipements installés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce souvent en site occupé, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. Le lieu d'exécution de l'installation, parfois éloigné du siège de l'entreprise, impose dans la grande majorité des cas des déplacements à la journée, ce qui nécessite un esprit d'équipe et une certaine adaptabilité. Elle nécessite l'utilisation de matériel électroportatif (défonceuse, scie sauteuse, scie circulaire, perceuse/visseuse, etc.), en respectant les règles de sécurité.

Critères de performance

L'implantation, l'orientation, le centrage, l'étanchéité des équipements sont respectés et ne laissent pas apparaître des rayures, marques ou salissures.

Les procédures d'installation et de raccordement sont conformes aux normes et réglementations en vigueur.

Les procédures de contrôle sont respectées et permettent d'assurer la mise en service.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler l'implantation des réseaux d'alimentation et d'évacuation.

Effectuer l'encastrement, l'étanchéité et la fixation des appareils sanitaires.

Raccorder les équipements sanitaires par flexibles au réseau d'alimentation.

Adapter l'évacuation des eaux usées au réseau.

Vérifier l'absence de fuite et le fonctionnement des équipements en conformité avec les prescriptions des fabricants.

Assurer la mise en service et la protection des appareils sanitaires.

Évacuer des déchets dans le respect environnemental.

Protéger les équipements et compléter les fiches de contrôle.

Expliquer à une tierce personne le fonctionnement et les modalités d'entretien des équipements installés.

Mettre en œuvre des modes opératoires et organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance des règles de mise en œuvre (NF DTU 60.1).

Connaissance des produits d'étanchéité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	37/46

Connaissance des caractéristiques et de la mise en œuvre des équipements sanitaires.
Connaissance de la lecture de plan.
Connaissance des outils de mise en œuvre des équipements sanitaires.
Connaissances des outils électroportatifs et de la maintenance de premier niveau.
Connaissance des normes environnementales et du tri sélectif.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	38/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 12

Installer et raccorder des équipements électriques et électroménagers d'un agencement intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Installer et raccorder des plaques de cuisson, des fours, des lave-vaisselles, des rubans de type LED, des réglettes de type LED, etc., et s'assurer que les travaux sont conformes à l'ensemble des règles techniques et pratiques professionnelles.

- Contrôler l'adéquation entre le réseau et le tableau électrique (dispositif de coupure d'urgence, disjoncteurs).
- A partir des plans et nomenclatures, vérifier la position des équipements électriques (éclairages, prises de courant, circuits spécialisés) ; ceux-ci doivent être adaptés à l'usage (indice de protection), non vétustes et conformes à la réglementation.
- Réaliser l'implantation et l'intégration des équipements électriques et électroménagers.
- Effectuer les raccordements aux différents réseaux conformément aux normes et réglementations en vigueur.
- Vérifier l'installation, la fixation, l'étanchéité, la ventilation, la conformité aux normes des équipements électriques et électroménagers avant leur mise en service.
- Nettoyer le chantier, évacuer les déchets et assurer la protection des équipements électriques et électroménagers.
- Renseigner les fiches de contrôle, et chez un particulier, expliquer le fonctionnement et les modalités d'entretien des équipements installés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce souvent en site occupé, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. Les chantiers, parfois éloignés du siège de l'entreprise, imposent dans la grande majorité des cas des déplacements à la journée, ce qui nécessite un esprit d'équipe et une certaine adaptabilité. Elle nécessite l'utilisation de matériel électroportatif (défonceuse, scie sauteuse, scie circulaire, perceuse/visseuse...) en respectant les règles de sécurité. Pour la pose et le raccordement des circuits terminaux d'une cuisine, le professionnel effectue les travaux en possession d'un titre d'habilitation électrique délivré par son employeur, au niveau BS Interventions BT élémentaire.

Critères de performance

L'implantation, l'orientation, le centrage, l'étanchéité des équipements sont respectés et ne laissent pas apparaître des rayures, marques ou salissures.

Les procédures d'installation et de raccordement sont conformes aux normes et réglementations en vigueur.

Les procédures de contrôle sont respectées et permettent d'assurer la mise en service.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Effectuer l'encastrement, la ventilation, l'étanchéité et la fixation des équipements électroménagers.

Installer des éclairages encastrés dans les éléments mobiliers d'un agencement intérieur.

Raccorder des équipements électriques et électroménagers.

Contrôler la conformité du travail produit avec les règles professionnelles en vigueur.

Évacuer des déchets dans le respect environnemental.

Protéger les équipements et compléter les fiches de contrôle.

Expliquer à une tierce personne le fonctionnement et les modalités d'entretien des équipements installés.

Mettre en œuvre des modes opératoires et organiser un poste de travail pour une exploitation en sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	39/46

S'intégrer dans un collectif de travail.

Connaissance de la réglementation électrique (NF C 15-100).

Connaissance des caractéristiques des équipements électriques et électroménagers.

Connaissance des normes et sécurité électrique.

Connaissance des produits d'étanchéité.

Connaissance de la lecture de plan.

Connaissance des outils de mise en œuvre des équipements électriques.

Connaissance des outils électroportatifs et de la maintenance de premier niveau.

Connaissance des normes environnementales et du tri sélectif.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	40/46

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel agit en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention liées à l'emploi sont connues.
Le choix des outils de manutentions est pertinent par rapport à l'opération visée.
Les règles de sécurité spécifiques sont respectées sur chaque machine utilisée.

Mettre en oeuvre une démarche de résolution de problème

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel réalise des plans, renseigne des tableaux et apporte ainsi des informations nécessaires à la fabrication.

Critères de performance

Les spécifications techniques du cahier des charges sont correctement identifiées.
Les plans d'exécution répondent aux besoins de la production.
Les tableaux permettent une exploitation efficace des informations contenues.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	41/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MAg	REAC	TP-00288	06	02/03/2023	10/02/2022	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

